

CARTE DE DEBIT: information précontractuelle

1. Information relative à Fintro

La carte de débit est un produit de Fintro, une division de BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Montagne du Parc 3, RPM Bruxelles, TVA BE0403.199.702, agissant en qualité de fournisseur de ce service.

BNP Paribas Fortis SA est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles et au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles en matière de protection des investisseurs et des consommateurs.

2. Caractéristiques et conditions d'utilisation de la carte de débit

Services possibles:

- **Retrait d'espèces en euros à nos distributeurs automatiques (ATM)** ce service est automatiquement lié à chaque carte de débit. Ce service offre au titulaire de la carte la possibilité de retirer de l'espèces en euros aux distributeurs de billets de BNP Paribas Fortis et Fintro en Belgique.
- **Retrait d'espèces en euros en dans une autre devise aux autres distributeurs automatiques (ATM):** ce service est automatiquement lié à chaque carte de débit. Ce service offre la possibilité de retirer de l'espèces aux distributeurs automatiques d'autres banques en Belgique et à tous les distributeurs automatiques à l'étranger avec le logo Visa. Ce service est activé dès la première utilisation.
- **Paiements chez les commerçants (POS) en Belgique et à l'étranger:** ce service est automatiquement lié à chaque carte de débit. Ce service offre la possibilité de payer ses achats de biens ou de services après de tous tiers équipés de terminaux acceptant Bancontact et/ou Viao. Les transactions peuvent être exécutées sans contact.

Pour des raisons de sécurité, les retraits d'espèces en euros et les paiements effectués au moyen de la carte de débit sont limités par défaut à l'Europe géographique (liste des pays disponible sur www.fintro.be ou dans nos agences). Vous pouvez demander l'activation de l'utilisation de la carte en dehors de l'Europe pour une période limitée sur www.fintro.be, Fintro Easy Banking App ou dans nos agences.

- **Paiements à distance:** le titulaire peut transmettre à un commerçant une instruction de paiement au moyen de la carte de débit dans le cadre d'un contrat à distance.
- **Consultation du solde des comptes:** aux distributeurs automatiques de Fintro ou BNP Paribas Fortis et des autres banques en Belgique qui sont équipées à cet effet.
- **Cash Deposit:** dépôt d'argent sur le compte via un automate spécifique.

Modalités d'utilisation

- Chaque carte de débit est liée à un compte dont le porteur de la carte est soit titulaire, soit co-titulaire ou mandataire.
- Hormis le paiement sur certains terminaux à l'étranger, toute opération demande l'utilisation d'un code secret. Celui-ci est un code numérique d'identification personnel et confidentiel (3 codes erronés entraînent le blocage de la carte). Il est en outre possible de modifier ce code sur les distributeurs d'argent en Belgique.
- Cardstop: Il s'agit du service désigné par la banque auquel vous devez vous adresser en cas de perte, de vol ou de risque d'usage abusif de la carte de débit.
- Dans le cadre des paiements à distance, la banque peut inviter le client à autoriser et signer le paiement via les procédures Fintro Easy Banking Web.
- **Limites d'utilisation applicables**

- Retrait d'espèces en euros: 625 EUR par jour (Compte Go Start: 125 EUR); 1.250 EUR par période de 7 jours (Compte Go Start: 250 EUR).
- Paiement chez un commerçant: 2.500 EUR par semaine (Compte Go Start: 250 EUR).
- Montant maximum par période de 7 jours (retraits d'espèces en euros + paiements + chargements): 9.990 EUR (Compte Go Start: 500 EUR).

Ces limites sont standard mais peuvent faire l'objet de modifications suivant les conditions mentionnées dans les Conditions générales relatives aux cartes de banque.

Responsabilité

- Avant la notification:

Jusqu'au moment de la notification, le titulaire du compte auquel la carte est liée est responsable des conséquences liées à la perte ou au vol de la carte de débit ou des procédés d'authentification ou de signature à concurrence d'un montant de 50 EUR sauf si le titulaire du compte ou le porteur de la carte a agi avec négligence grave ou frauduleusement, auquel cas le plafond prévu n'est pas applicable. En cas d'utilisation professionnelle, le montant maximum susmentionné n'est pas d'application non plus.

- Après la notification :

Après la notification, le titulaire du compte n'est plus responsable des conséquences liées à la perte ou au vol de la carte ou des procédés d'authentification ou de signature, sauf si la Banque apporte la preuve que le titulaire du compte ou le porteur de la carte a agi frauduleusement.

Par dérogation à l'alinéa 1er, le titulaire du compte ne supporte aucune perte si :

1° la perte, le vol ou le détournement d'une Carte de débit ou des procédés d'authentification ou de signature ne pouvait être détecté par le titulaire du compte ou du porteur de la carte avant le paiement, sauf si l'un d'eux a agi frauduleusement ; ou

2° la perte est due à des actes ou à une carence d'un salarié, d'un agent ou d'une succursale de la Banque ou d'une entité vers laquelle ses activités ont été externalisées.

- Après la notification :

Après la notification, le titulaire du compte n'est plus responsable des conséquences liées à la perte ou au vol de la carte ou des procédés d'authentification ou de signature, sauf si la Banque apporte la preuve que le titulaire du compte ou le porteur de la carte a agi frauduleusement.

Tarifs

Le tarif est directement dépendant de certains services utilisés et du type de compte sur lequel se trouve la carte de débit.

Contribution mensuelle Service

	Fintro Blue Sky	Fintro Blue	Compte à vue	Go Life	Go Start
	Compris pour 2 cartes de débit	Compris pour 2 cartes de débit	1,20 EUR par carte de débit	Compris pour 2 cartes de débit	Compris pour 1 carte de débit
Cash deposit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Extraits de compte	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Frais de transaction

2.1. Retrait d'espèces

	En EUR		En devise ≠ EUR	
	Nos ATM	Autres ATM dans la zone EEA (*)	Autres ATM hors de la zone EEA (*) (1)	Tous les ATM (1)
Fintro Blue Sky	Gratuit	Compris	2,86 EUR + 0,30%	2,86 EUR + 0,30% + 1,63% (marge de change)
Fintro Blue				
Compte à vue	Gratuit	Compris	2,86 EUR + 0,30%	2,86 EUR + 0,30% + 1,63% (marge de change)
Go Life	Gratuit	Compris	2,86 EUR + 0,30%	2,86 EUR + 0,30% + 1,63% (marge de change)
Go Start -18 ans Gratuit	Gratuit	Compris	2,86 EUR + 0,30%	2,86 EUR + 0,30% + 1,63% (marge de change)

2.2. Paiements chez les commerçants

	En EUR		En devise ≠ EUR	
	Dans la zone EEA (*)	Hors zone EEA (*) (1)	Dans la zone EEA (*) (1)	Hors zone EEA (*) (1)
Fintro Blue Sky	Gratuit	1,21% du montant	1,21% du montant + marge de change: 1,63%	1,21% du montant + marge de change: 1,63%
Fintro Blue	Gratuit	1,21% du montant	1,21% du montant + marge de change: 1,63%	1,21% du montant + marge de change: 1,63%
Compte à vue	Gratuit	1,21% du montant	1,21% du montant + marge de change: 1,63%	1,21% du montant + marge de change: 1,63%
Go Life	Gratuit	1,21% du montant	1,21% du montant + marge de change: 1,63%	1,21% du montant + marge de change: 1,63%
Go Start	Gratuit	1,21% du montant	1,21% du montant + marge de change: 1,63%	1,21% du montant + marge de change: 1,63%

(*) EEA: European Economic Area: Les pays auxquels s'applique le Règlement européen 2560/2001 forment l'Espace Économique Européen. Il s'agit:

- des États membres de l'Union Européenne: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne (y compris les Iles Canaries, Ceuta et Melilla), l'Estonie, la Finlande, la France (y compris la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique et la Réunion), la Grèce, la Hongrie, l'Italie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal (y compris les Açores et Madère), la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni (y compris Gibraltar), la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.
- de l'Islande, la Norvège et Liechtenstein.

(1) Payable lors du débit de la transaction et débité du compte lié à la carte de débit.

Cotisation des différents packages

Fintro Blue Sky

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702

Ce package comprend plusieurs services bancaires (e.a. Service Retrait d'espèces en euros à nos distributeurs automatiques et paiements chez les commerçants en Belgique et à l'étranger, retrait d'espèces aux autres distributeurs automatiques).

Pour plus de détail: www.fintro.be.

- Cotisation: 6 EUR par mois (débité du compte lié à la carte de débit).

Fintro Blue

Ce package comprend plusieurs services bancaires (e.a. Service Retrait d'espèces en euros à nos distributeurs automatiques et paiements chez les commerçants en Belgique et à l'étranger, retrait d'espèces aux autres distributeurs automatiques).

Pour plus de détail: www.fintro.be.

- Cotisation: 3 EUR par mois (débité du compte lié à la carte de débit).

Go Start - Go Life

Ce compte pour jeunes comprend plusieurs services bancaires (e.a. Service Retrait d'espèces en euros à nos distributeurs automatiques et paiements chez les commerçants en Belgique et à l'étranger, retrait d'espèces aux autres distributeurs automatiques) et extra bancaires. Pour plus de détail: www.fintro.be.

Cotisation: gratuit.

Validité

- La carte de débit a une durée de validité limitée. Elle est automatiquement renouvelée à son expiration, sauf refus de la Banque ou rétractation du titulaire notifiée à la Banque un mois avant cette échéance.
- La Banque peut à tout moment modifier les caractéristiques, conditions et autres modalités des cartes de débit, précisées ci-avant. Sauf mention contraire expresse, les informations relatives à ces caractéristiques, conditions et autres modalités sont par conséquent uniquement valables à la date à laquelle elles ont été fournies.

3. Droit de rétractation – Droit de résiliation

Droit de rétractation

Vous disposez du droit de rétracter à la carte de débit sans pénalités et sans indication de motif. Vous pouvez exercer ce droit pendant 14 jours calendrier à dater de la conclusion du contrat sur simple demande à votre agence.

Vous ne pouvez en ce cas être tenu qu'au paiement des frais éventuels afférents au service effectivement fourni selon le tarif en vigueur. A défaut d'exercer le droit de renonciation, vous disposerez d'une carte de débit avec une durée de validité limitée.

Droit de résiliation

« Conformément aux Conditions générales relatives aux cartes de débit, le titulaire peut à tout moment résilier gratuitement le contrat moyennant un préavis d'un mois.

La Banque peut à tout moment résilier le contrat moyennant un préavis de deux mois. En cas d'utilisation professionnelle, le délai de préavis est d'un mois.

Lorsque le porteur de la carte n'est pas le titulaire du compte auquel la carte est liée, le contrat cesse de plein droit lorsque le porteur de la carte ne bénéficie plus d'un mandat sur ce compte.

La Banque se réserve le droit de saisir ou de refuser l'utilisation de la carte dans les hypothèses suivantes :

- trois codes PIN erronés ont été successivement composés ;
- la carte est défectueuse ou détériorée ;
- la carte a été oubliée dans le terminal ;
- le titulaire fait de la carte ou d'un service auquel elle donne accès un usage non conforme de ceux-ci ;

- le porteur de la carte ou le titulaire du compte manque à l'une de ses obligations envers la Banque ou la Banque a connaissance de faits qui sont de nature à ébranler la relation de confiance qu'elle a avec le porteur de la carte ou le titulaire du compte ;
- il existe un risque d'abus ou de fraude.

4. Langues

Les présentes informations, le prospectus, les conditions générales relatives à l'utilisation de la carte sont disponibles en français et en néerlandais.

Fintro s'engage à communiquer avec vous pendant la durée du contrat dans la langue enregistrée dans les fichiers de Fintro lors de votre entrée en relation avec celle-ci.

5. Droit applicable – Jurisdiction compétente

Les relations qui vous lient à Fintro, tant celles préalables à l'octroi de la carte que celles qui résulteront de son octroi, sont régies par le droit belge. Les tribunaux belges sont compétents.

En particulier les relations qui vous lient à Fintro sont régies par les dispositions du Livre VII du Code de De Droit Economique relatif aux services de paiement.

6. Recours

Les plaintes peuvent être transmises à la Banque par l'intermédiaire de l'agence du client ou par le biais du service clientèle, ou en utilisant le formulaire de réclamation disponible via Fintro Easy Banking Web ou sur le site Internet de la Banque.

Si la solution proposée n'est pas satisfaisante, le client peut adresser une plainte écrite auprès du Service Gestion des plaintes de la Banque, par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Service Gestion des plaintes (1CA1M), Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles.

Si la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de la Banque ne satisfait pas le client, ce dernier peut, en tant que personne physique agissant dans un contexte privé, soumettre le litige au Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers, soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante, soit en utilisant le formulaire de réclamation disponible à cet effet sur son site Internet:

Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers
North Gate II
Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2
1000 Bruxelles
Fax: +32 2 545 77 79
E-mail: ombudsman@ombudsfin.be
www.ombudsfin.be

Si la plainte concerne un service de paiement, une réclamation écrite peut également être déposée auprès du Service public fédéral Economie, PME, Classes Moyennes et Energie, Direction générale de l'Inspection économique, Services Centraux, Front Office, North Gate III, 16 boulevard Albert II, 1000 Bruxelles.

En tant que consommateur, vous pouvez également introduire une plainte relative à une vente ou un service en ligne via le formulaire disponible sur le site <http://ec.europa.eu/odr> de l'Union Européenne.

Annexe 1: formulaire-type de rétractation

Annexe

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation)

— A l'attention de

BNP Paribas Fortis SA
Montagne du Parc 3
B – 1000 Bruxelles

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

.....

— Commandé le (*)/reçu le

(*).....

— Nom du (des) consommateur(s)

.....

— Adresse du (des) consommateur(s)

.....

— Date

— Signature du (des) consommateur(s)

.....

(*) Biffez la mention inutile